

La sociolinguistique urbaine : les réalités de la commune urbaine de Tanout au Niger

ELHADJI YAWALE Maman Lawan
Université de Zinder/Niger
elhyawalelawan@yahoo.fr

Résumé

Cet article a pour objectif d'étudier la sociolinguistique urbaine à travers les lieux caractéristiques qui sont utilisés sur le terrain d'enquête. Ceux-ci révèlent les indices permettant une analyse sociolinguistique pertinente. Les pratiques langagières et des échanges verbaux qui se font entre les interlocuteurs dans ces lieux différents. Cette dynamique de l'espace linguistique permet d'établir une communication et d'en dégager une situation de « mélange » ou de contact de langues.

Ainsi, nous pourrions facilement décortiquer l'essence de tel ou tel message sur ces lieux de rencontre par l'utilisation soit d'une langue véhiculaire comprise et acceptée par les interlocuteurs. Nous exposons dans cet article quelques analyses sur l'utilisation de certains lieux de regroupement des locuteurs de différentes langues en lien avec les pratiques langagières qui se font dans ces lieux.

Abstract

This article aims to study urban sociolinguistics through the characteristic places that are used in the field of investigation. These reveal the clues allowing a relevant sociolinguistic analysis. Language practices and verbal exchanges that take place between interlocutors in these different places. This dynamic of the linguistic space makes it possible to establish communication and to bring out a situation of "mixing" or contact of languages.

Thus, we could easily dissect the essence of this or that message on these meeting places by using either a vehicular language understood and accepted by the interlocutors. In this article, we present some analyzes on the use of certain places where speakers of different languages gather together in connection with the language practices that take place in these places.

Introduction

La diversité linguistique du Niger est caractérisée par un rapprochement entre les différentes communautés linguistiques. Ces dernières se situent, certaines dans les mêmes régions et d'autres dans des régions différentes. Ce phénomène est observé selon les

régions, la domination des langues à travers leurs caractères sociopolitiques et/ou religieux.

Dans le cas spécifique de cette réflexion, nous avons analysé la « micro-situation » de contact de langues dans le contexte sociolinguistique de la commune de Tanout. Au sein de ladite commune, qui est linguistiquement cosmopolite et à l'image de la diversité linguistique nigérienne, nous avons observé sept (7) langues en présence dont l'arabe, le fulfulde, le hausa, le tubu, le tamajaq, le kanuri, le zarma.

Ainsi, lesdites langues locales présentent des caractères de domination entre elles. Ce caractère de domination s'est observé à travers le comportement langagier qui s'explique par l'aspect du contact de langues caractérisé par les différentes pratiques langagières. Ces dernières sont observées sur les lieux d'étude ciblés constituant les cadres socioprofessionnels. Les données issues de ces études ont fait l'objet d'une analyse à plusieurs dimensions linguistiques.

Pour ce faire, nous avons analysé les données recueillies dans les domaines phonologique, syntaxique et épi linguistique. Ensuite, nous avons tiré la conclusion sur cette fusion afin d'en donner une explication scientifique au contact.

Problématique

Au Niger, de nombreuses études en linguistique ont identifié plusieurs langues parlées. Mais, selon les constitutions du Niger, dix (10) langues ont été reconnues comme langues nationales: l'arabe, le buduma, le fulfulde, le gulmancema, le hausa, le kanuri, le tamajaq, le tubu et le soney-zarma.

Elles sont utilisées dans les systèmes éducatifs formel et informel au Niger. Ces langues dites nationales sont présentes dans toutes les régions du Niger, certaines plus véhiculaires que d'autres. Cela a facilité le contact entre elles. Ainsi, pour étudier la dynamique linguistique de plus près, nous avons choisi la Commune urbaine de Tanout située dans la région de Zinder au Niger. Cependant la

problématique ainsi posée pour notre étude repose sur un certain nombre

D'interrogations :

- Comment les différentes communautés linguistiques apprécient le contact entre leurs langues?
- Comment l'intercompréhension est facilitée entre ces différentes communautés dans la Commune urbaine de Tanout ?
- Qu'est-ce qui détermine la domination d'une langue dans le département de Tanout ?

2. Méthodologie

Pour mener notre enquête, nous nous appuyons sur les aspects suivants :

Nous avons d'abord procédé à l'échantillonnage qui a consisté dans un premier temps à s'adresser aux institutions traditionnelles et modernes, ensuite prendre sept familles conformément au nombre de langues en présence dans la commune de Tanout. Cet échantillon est enquêté avec les moyens suivants :

L'observation directe, l'enregistrement, l'entretien semi directif à travers de questionnaire.

3. Le contact de langues dans la Commune de Tanout

Nous analysons le contact de langues en le mettant en exergue à travers la dynamique langagière, le comportement langagier et les sentiments épilinguistiques des locuteurs de différentes langues parlées à Tanout.

3.1. La dynamique langagière dans la Commune Urbaine de Tanout.

Avant d'illustrer des résultats de nos enquêtes, il convient de préciser le contenu de la notion de dynamique langagière. Suivant NAPON Abou, (1988 : 39) : « nous entendons par dynamique langagière, l'étude des rapports existant entre deux ou plusieurs langues dans

une communauté linguistique, en sachant que ces rapports peuvent tendre vers la normalisation ou la substitution linguistique ».

Il s'agira donc, dans cette partie de l'étude, d'analyser les relations que les langues en présence dans la commune urbaine de Tanout entretiennent entre elles. Aussi, la question principale à laquelle nous tenterons de répondre sera de savoir si ces rapports sont de type complémentaire ou conflictuel.

Notre approche analytique du phénomène de la dynamique des langues doit nous permettre d'appréhender le statut et les fonctions des différentes langues que l'on rencontre dans la commune urbaine de Tanout.

Nous analyserons dans un premier temps les relations qui existent entre les langues locales et dans un deuxième temps les rapports entre ces langues et le français.

3.1.1. Les rapports entre les langues locales

La situation linguistique dans la Commune Urbaine de Tanout est dynamique du fait de l'utilisation par les groupes plus ou moins importants de personnes, en plus de leur langue maternelle, deux ou plusieurs langues avec une égale ou inégale compétence.

Cela s'explique par l'apparition d'une langue véhiculaire et des langues à usage interne ou langue intra-ethniques. Selon, NAPON, (1988: 41) « les langues intra-ethniques, sont des langues à usage strictement interne, limitées aux groupes ethniques. Elles sont utilisées pour le message en rapport avec la vie familiale et les activités intra ethniques. »

Dans la commune urbaine de Tanout, la langue hausa correspond à la langue du commerce, du jugement à la justice, a la cour du chef de canton et de débat entre les locuteurs des différents groupes ethniques. La langue hausa dans la commune urbaine de Tanout est considérée comme langue véhiculaire si on s'en tient à la définition de langue véhiculaire donnée par NAPON Abou, (1988 : 42) « la langue véhiculaire est la langue ethnique démographiquement importante ou couvrant un champ communicatif très vaste. »

Les autres langues notamment le kanuri, le toubou, l'arabe, le zarma, sont considérées comme des langues intra-ethniques par leur caractère ferme, dominées par la vehicularite de la langue hausa.

Dans ce cas de figure, parle-t-on de la domination entre la langue véhiculaire et les langues intra ethniques ?

Selon BENIAK et alii (1985 : 87) « dans la situation de contact qui nous préoccupe, à savoir là où il y a un transfert d'une langue à l'autre, nous prenons pour acquis que c'est la langue minoritaire qui est en contact avec la langue majoritaire et non l'inverse, car seuls les locuteurs de la langue minoritaire se bilinguisent ».

Le cas de la langue hausa n'échappe pas à cette règle étant les premiers occupants la zone, paraît-il au 15^{ème} siècle. A notre avis, la perceptibilité de l'influence ou de domination pourrait se mesurer principalement au poids démographique et économique, les fonctions sociales des langues en présence, ou encore le bilinguisme.

A cet effet, HOUIS M. (1971 :146) souligne que « la représentation que les locuteurs des langues à usage interne se font des autres locuteurs avec leurs langues, leurs ethnies et leurs coutumes est avant tout marquée par l'utilité et par le prestige. »

Au regard de tout cela, nous pouvons dire que les rapports existants entre les langues intra-ethniques et langue véhiculaire s'inscrivent dans le bilinguisme africain.

Selon HOUIS M. (1971:145) « la situation à l'intérieur d'une communauté linguistique, des groupes plus ou moins larges et homogènes utilisent deux langues avec une égale ou inégale compétence. L'une est la langue maternelle que nous préférons appeler langue première(L1) chronologiquement antérieure à la langue seconde (L2). »

Au plan langagier, la situation linguistique de la commune urbaine de Tanout illustre bien cette définition. A ce propos, signalons que les gens parlent en plus de leur langue première, une ou plusieurs langues secondes.

Nous pouvons schématiser ainsi donc deux types de bilinguisme dans la commune urbaine de Tanout à savoir : le bilinguisme de conservation et le bilinguisme de complémentarité.

Il est appelé bilinguisme de conservation, le type de bilinguisme dans lequel l'usage de la langue maternelle est supérieur à celui de la langue seconde. Les locuteurs d'une langue favorisent l'usage de leur langue maternelle en famille et dans des rencontres entre les locuteurs de la même langue.

Nous illustrons cela par l'exemple de la grande famille GOUMAR qui se trouve au quartier Sahara. Cette grande famille comprend en son sein quatre familles qui vivent dans une même concession selon généralement la pratique traditionnelle touareg. Elle est composée de la famille Mouamar GOUMAR, de la famille Abou GOUMAR, de la famille Mohamed GOUMAR et de la famille Bouba GOUMAR.

Nous avons observé chacune de ces familles à part, ensuite nous les avons observé dans leur point de rencontre à la plus grande place se trouvant à l'ouest de la grande concession. Cette place constitue les retrouvailles entre tous les membres de ces familles. Nous constatons, à cette place, qu'aucune langue en dehors de tamajaq n'est parlée. Le même comportement est constaté dans chacune de ces quatre familles prises isolément.

Cela s'explique selon l'ainé de cette grande famille par le fait que tous les quatre frères se sont mariés avec leurs cousines de surcroît touaregs. En lui posant la question, pourquoi n'y'a-t-il pas une ouverture linguistique dans leur famille ? Il se défend en voulant être des conservateurs. Il faut noter par la suite que dans la famille GOUMAR, tout le monde parle hausa comme sa deuxième langue. Donc tout le monde est bilingue. Ici nous assistons à un usage favorise de la langue première sur la langue seconde.

Le deuxième type de bilinguisme est appelé bilinguisme de complémentarité. Selon NAPON Abou (1988 : 44) « il y a bilinguisme de complémentarité si le locuteur maîtrise avec une aisance égale les deux langues. »³⁷

Ce type de bilinguisme explique les caractères d'un bilingue qui utilise avec une aisance égale les deux langues qu'il parle. Cela

concerne la plus grande majorité de la population de Tanout qui en plus de leur langue maternelle parle le hausa comme langue véhiculaire ou majoritaire.

3.1.2. Les langues intra-ethniques

Les langues intra-ethniques sont des langues à usage strictement interne, limitées au groupe ethnique. Elles sont utilisées pour le message en rapport avec la vie familiale et les activités intra-ethniques. Ces langues sont caractérisées également par la faiblesse du nombre de leurs locuteurs.

Au regard de cette situation, les locuteurs de ces langues sont contraints d'utiliser une langue seconde pour faciliter l'intercompréhension entre eux et les locuteurs des autres langues.

Dans la commune urbaine de Tanout, ces langues sont le kanuri, le fulfulde, le tamajaq, l'arabe, et le zarma qui jouent chacune un rôle plénier de véhicule de la communication ethnique.

Comme nous l'avons souligné, la langue dominante dans la commune de Tanout est le hausa. Les habitants de ladite commune l'utilisent pour satisfaire leurs besoins d'expression, une fois hors de leurs foyers.

3.1.3. Les langues inter-ethniques

Les langues inter-ethniques sont des langues qui sont à usage plus élargie et qui servent à l'intercommunication entre les locuteurs des différentes langues.

L'aspect inter-ethnique d'une langue résulte de sa vehicularite. Cela est vérifié à travers la langue hausa dans la commune urbaine de Tanout.

La langue véhiculaire est une langue ethnique démographiquement importante ou couvrant un champ communicatif très vaste. C'est une langue de grande communication qui sert de moyen à l'intercompréhension entre les différents groupes en présence dans une localité. Il s'agit de hausa dans la commune urbaine de Tanout, langue de commerce, des meetings politiques, etc.

Au vu donc de cette situation, la langue s'impose entre les migrants qui arrivent dans ladite commune et ses habitants. Cette langue est parlée sur l'ensemble de la commune urbaine de Tanout. Elle assume donc, la fonction véhiculaire car elle accapare le marché de la communication au détriment des langues minoritaires cloisonnées dans les rapports familiaux et ethniques.

3.1.4. Les rapports entre les langues locales et le français

On ne peut parler des rapports entre les langues locales et le français sans jeter un regard rétrospectif sur l'introduction de la langue française au Niger.

A l'instar des autres pays africains, le français a été imposé par la France aux pays francophones dans le cadre de sa politique d'assimilation des nations colonisées.

Force est de constater que le temps post-colonisation n'a pas privilégié les langues africaines sur l'échiquier national et international.

Dans la commune de Tanout, nous avons constaté que les langues locales sont privilégiées dans les activités communicatives.

Le français est donc resté la langue de l'enseignement difficilement comprise par les élèves dans la commune urbaine de Tanout. Selon le directeur de l'école primaire Yacouba dan Bouzouwa « jusqu'au CM2, nous faisons des acrobaties pour faire comprendre clairement aux élèves le contenu du programme en français. »

Ensuite, comme nous l'avons constaté que le français est dans certains cas rarement utilisé dans le fonctionnement des institutions (administratives, sanitaires).

Le rapport entre les langues inter et intra-ethniques et le français est celui de méfiance. Les habitants de Tanout ne voient pas de prestige en parlant le français mais plutôt une langue de colonisateur et de mécréant. Selon le chef de canton de Tanout : « les habitants préfèrent privilégier l'arabe au français. »

C'est pour cela, les autorités ont introduit, à l'occasion des différentes cérémonies, la politique de traduction de discours officiels en langue véhiculaire.

3.2. Les comportements langagiers dans la commune urbaine de Tanout

Notre étude s'intéresse aussi à l'aspect d'échanges langagiers entre les locuteurs des différentes communautés linguistiques vivant à Tanout. Cela, nous permet de savoir si la langue d'intercompréhension c'est-à-dire la langue véhiculaire est facile à parler ou bien est parlée par les locuteurs natifs et non natifs de cette dernière.

Nous allons analyser les corpus recueillis au marché, à l'autogare et lors d'un jugement au palais du chef de canton. Ensuite, dans cette partie nous faisons une présentation succincte des pratiques linguistiques dans les foyers. Nos observations ont porté sur sept (7) familles respectives : Hausa, Tuareg, Kanuri, Arabe, Zarma, Peulh et Toubou. En ciblant ces langues, nous faisons allusion à l'appartenance ethnique des chefs de famille.

Cela nous conduit d'abord à observer le comportement linguistique chez le chef de canton.

3.2.1. Les pratiques langagières dans la famille hausa

Cette famille de mère enseignante et de père instruit, est considérée comme une famille instruite. Durant pratiquement huit heures de temps réparties en deux séances d'entretien que nous avons eues avec la famille du chef de canton, nous avons entendu une seule fois les parents parler le français à leurs enfants ou entre eux.

Cela nous a donné le réflexe de poser au dernier moment de l'entretien la question suivante au chef de famille : «< pourquoi étant instruit, vous ne parlez pas à votre femme et/ou à vos enfants en français ? >> ; il a répondu que : «< nous avons notre langue commune qui est le hausa, donc parler le français serait double travail >>».

Cette réponse nous a fait penser au complexe que les nigériens ont de parler français entre eux au risque d'être traités des zélés. Le complexe a affecté même le milieu scolaire de notre pays. C'est rare de constater même dans les grandes villes des parents qui prennent la peine de parler le français à leurs enfants ou des jeunes scolaires discuter en français entre eux. La famille Ibrahim n'a vraiment pas échappé à ce comportement. Ce qui fait qu'en dehors de quelques rares occasions, disait-il, ou par réflexe, la femme glissait quelques mots français en s'adressant à ses enfants. Ici nous considérons que la langue dominante, dans la famille Ibrahim est celle de sa femme. Le hausa est donc la langue véhiculaire dans la commune mais aussi dans la famille Ibrahim.

3.2.2. Les pratiques langagières dans la famille kanuri

Lors de notre entretien avec la famille Abdoul Karim, nous avons pu relever un fait issu du contact entre les langues parlées dans cette famille.

Première séquence : Abdoul Karim à demander à son fils s'il a été ou il l'avait envoyé en kanuri et son enfant lui a répondu en hausa.

Abdoul Karim: « le nimma naadi »

Le fils : « e na tahi »

Deuxième séquence : Mme Abdoul Karim à demander à son enfant de lui apporter de l'eau en Tamachek et l'enfant a répondu systématiquement en hausa :

Mme Abdoul Karim : « Awidu aman »

Le fils : « to »

De par ces deux séquences, nous remarquons que quatre de six langues parlées dans la commune urbaine de Tanout sont parlées dans la famille Abdoul Karim en plus de la langue étrangère (français).

Ce cas est-il généralise pour toutes les familles de fonctionnaires ?

Cette question nous a conduits à faire une visite guidée par Abdoul Karim chez deux de ses collègues qui vivent les situations linguistiques similaires.

La première famille est celle d’Akatar, enseignant appartenant à la communauté linguistique Toubou, marié à Zeinab enseignante appartenant à la communauté linguistique hausa. Ce couple a deux enfants dont chacun parle les deux langues locales et le français. Ces langues locales sont : Toubou et hausa.

La deuxième famille est celle de Mohamed, enseignant appartenant à la communauté linguistique arabe, marié à Ramatou sage femmes appartenant à la communauté linguistique kanuri. Ce couple a deux enfants parlant tous les langues des parents et le français.

3.2.3 Les pratiques langagières dans la famille zarma

Il faut noter que les zarma sont venus dans la commune urbaine de Tanout grâce à la politique « d’Unité Nationale » initiée par feu le Président Seyni Kountché qui consistait à affecter les fonctionnaires de l’Est à l’Ouest, ceux du Sud au Nord et vice versa.

Un enfant est venu se plaindre auprès de sa maman. L’enfant a parlé hausa et sa maman lui a répondu en zarma.

L’enfant : mamma ina tuwo na ?

Nom adverbe nom pron

Maman ou le manger mon

Où est mon plat, maman ?

La mère : a go windora

Pron verbe le nom

Il est la chambre

Ca y est dans la chambre.

3.2.4. Les pratiques langagières dans la famille Peulh

La communauté Peulh est nomade, c’est une communauté qui se déplace en fonction de l’état hivernale selon qu’elle soit bonne ou mauvaise. Il arrive quelque fois d’avoir des interférences dans ses énoncés. Ainsi, nous avons observé la séquence suivante :

Modibo: /nu no dur de hinne yi ?/

Temp verbe pro.pers negation ?

Ai envoyer je non ?

Je t’ai envoyé non ?

Bari : /de ru d'a : zu/

Verbe marque du passe marque du temps

J'ai été hier. 44

3.2.5. Les pratiques langagières dans la famille Touareg

Considérés comme descendants des Arabes, les hommes Touaregs ont une certaine fermeture vis-à-vis des femmes des autres ethnies de race noire d'après le chef de canton de Tanout. Nous avons essayé d'approcher une famille où le chef est Touareg pour constater les pratiques langagières dans cette dernière. Pour cela, nous avons visité la famille de Rhissa A.

Rhissa est marié à une femme de son ethnie qui est mère de 3 enfants. A l'instar de la famille Modibo, Rhissa parle uniquement le tamajaq à sa famille. Il ne parle la langue véhiculaire, selon lui, qu'au dehors de sa famille. Sa raison est toute simple, « sa langue est prestigieuse et qu'il tient à la sauvegarder. »

3.2.6. Les pratiques langagières dans la famille Toubou.

Notre enquête nous a permis de constater un multilinguisme assez faible dans la famille de Idrissa S qui est Tubu. Ce dernier est marié à deux femmes à savoir respectivement : Amina A. et Salima B. Amina, la première a deux enfants et Salima un seul enfant. La première femme partage la même communauté linguistique que Idrissa et seconde est Kanuri. La langue dominante dans la famille Idrissa est le Hausa. Dans des circonstances rares, Idrissa et Amina parlent le Tubu à leurs enfants. Cette langue Tubu est toujours interférée par des mots Hausa. Selon le chef de famille, certains mots Hausa sont devenus des réflexes dans sa famille et que de fois il est bon d'insérer des mots Hausa dans nos énoncés en Hausa pour que ma deuxième femme qui ne parle pas la langue ne se fasse des idées. Nous avons donc essayé d'observer une séquence que nous reproduisons comme suit :

Idrissa : /hana nillu-maa noon ?/

Je t'ai envoyé non ?

L'enfant : mi yahi mai wanki.

J'ai été chez le blanchisseur

Nous constatons par cette séquence que le mot blanchisseur est utilisé en Hausa pas parce que cela n'existe pas en Tubu, mais pour que sa deuxième qui était a cote comprenne un peu de quoi il était question.

Les pratiques langagières dans la famille arabe

Comme planifié au début de notre enquête, nous avons en dernier lieu visité la famille arabe. Le chef de cette famille s'appelle Mohamed S. Il est commerçant comme la majorité des Arabes qui s'y trouve à Tanout. Mohamed est marié à une seule femme et de trois(3) enfants. Sa famille est unilingue parlant seulement l'arabe en son sein. En nous expliquant le pourquoi, Mohamed nous affirme que « l'arabe⁴⁵ est la plus prestigieuse des langues du monde, donc elle s'impose d'elle-même dans ma famille. »

En l'écoutant nous n'avons pas vu l'intérêt d'analyser une séquence unilingue étant donné que notre étude porte sur le contact de langue.

3.3. Les pratiques langagières dans les cadres socioprofessionnels

Cette partie est consacrée aux observations des énoncés produits dans des différents lieux publics. Ces lieux sont entre autres, le terrain de football, le marché, l'autogare, le bar, la mosquée et la cour du chef de canton.

Les pratiques langagières au terrain de football

La pratique du football est l'activité sportive principale des jeunes de la commune urbaine de Tanout. Le terrain de football est situé au quartier Sahara non loin du goudron qui traverse la commune. L'équipe locale est formée des jeunes de cette commune venant de toutes les communautés ethniques qui la compose. Cette équipe fait la fierté de toute la commune. Elle participe aux différentes compétitions locales et régionales.

Sur le terrain on distingue deux types de joueurs.

Type 1 : joueurs lettrés ayant fait des études primaires ou secondaires ;

Type 2 : joueurs totalement analphabètes qui sont peu nombreux ;

La langue majoritaire sur le terrain de football est le hausa. Quel type de hausa utilise-t-on sur le terrain du football ?

Les pratiquants et les amateurs de ce jeu d'origine occidentale utilisent souvent des qualificatifs qui relèvent du français et de l'anglais. A cet effet, nous avons relevé des énoncés mixtes hausa-français.

- ta huta corner

pron verbe compl

Elle sortir corner

- bugo mini baalo

verbe pron compl

envoie moi la balle

- albitre mun samu penalties

nom pron-acc verbe comp

Arbitre nous avons eu une penaltys

- wurgo mini la touche

verbe pron comp

lance moi la touche

- albitre a ba shi carton rouge

nom pron verbe pron comp

arbitre, on donne lui carton rouge

Les pratiques langagières au marché :

Nous avons mené notre enquête dans le plus grand marche hebdomadaire de la commune de Tanout. Ce marché qui se tient chaque samedi constitue un grand carrefour commercial. Il offre l'occasion aux habitants de ladite commune de rencontrer des négociants venus des villages et départements environnants et même des pays étrangers pour écouler ou acheter les différents produits.

Au secteur de vente des bétails :

Ce secteur est occupé en majorité par des Peulhs qui ont le monopole de l'élevage et le secret de bétails. Les Peulhs apportent des bétails à vendre, mais les acheteurs proviennent de toutes les ethnies de ladite commune. La langue du commerce dans ce secteur est aussi le Hausa. Nous avons donc observe une conversation entre un peulh vendeur de bétails et un acheteur hausa.

Hausa: /ina kwana hulo/

Adverbe nom nom

Ou jour Peulh

Bonjour Peulh

Peulh: /lahiya lau/

nom adverbe

la sante bien

Hausa: /wānan tumkiyar nawa take?/

Adj nom adv pron

Cette vache combien elle

Peulh: /_ika talatin/

nom adj cardinal

billet trente

Hausa: /alba:rka, na: saya _ika a_irin./

Nom pron verbe nom adj cardinal

Non je acheter billet vingt

Non j'achete a vingt mille francs

Peulh: /_ika a_irin bā saida ba./

nom adj cardinal neg verbe neg

billet vingt ne vendre pas

je ne vend pas a vingt mille francs

Hausa: /na: saya _ika a_irin da biyar./

Pron verbe nom adj numeral

Je acheter billet vingt cinq mille

J'achete a vingt cinq mille francs

Peulh: /na: saida maka adirin da biyar./

pron verbe pron adj numeral

je vendre toi vingt cinq

je te vend a vingt cinq mille francs

Nous avons aussi observe une autre conversation entre un Touareg

est un Kanuri

dans le meme secteur.

Touareg: / kana: lahiya?/

Pron nom

Ta sante

Kanuri: /lahiya lau/

Nom adv

Sante bien

Touareg: /akuya nawa ta ke ?/

Nom adv prin

Chevre combien elle

Combien coute la Chevre?

Kanuri: /_ika goma _a biyar./

Nom adj num

Billet quinze

Quinze mille

Touareg: /na saya zika bakwai./

Pron verbe nom adj num

Je acheter billet Sept

J'achete a sept mille francs

Kanuri: /kawo jika takwas./

Verbe nom adj num

Amene billet huit

Amene huit milles francs

Touareg: /na: saya bakwai da rabi./

Pron verbe adj num

Kanuri: /kawo ku_in./

Verbe nom

Amener argent

Amene l'argent

Les pratiques langagières à l'autogare

Nous avons constaté à la première vue que les gens voyagent en petits groupes. Comme dans les autres lieux publics, le hausa est la langue dominante à l'autogare. Nous avons ainsi observe un groupe de Peulhs qui voulaient voyager sur Zinder. Ce groupe a engagé une négociation sur le frais de transport. La négociation s'est produite comme suit :

Peulh: /muna : so mu tahi damagaram, malami./

Pron verbe pron verbe nom nom

Nous vouloir nous partir ville monsieur

Nous voulons aller a Damagarm (Zinder)

Touareg: /ku kawo _ika biyu kowane ku./

Pron verbe nom adj numeral pronon

Vous donnez billet deux chacun

Vous donnez deux mille francs chacun.

Peulh: /muna bada dari uku da hamsin kowa./

Pron verbe adj num pron

Nous donner mille cinq cent chacun

Nous allons donner mille cinq par chacun

Touareg: /ku _igo, ku zamna a gidan baya./

Pron verbe pron verbe adv

Vous entrer vous s'asseoir devant

Entrez et asseyez-vous devant

Les pratiques langagières au bar

La commune urbaine de Tanout compte un seul bar qui se trouve à la périphérie de la commune. Il faut souligner que cette commune n'a pas de lieux des distractions comme le lieu des jeux de hasard, les boites de nuit ou les lieux pour les soirées dansantes. Ce seul bar n'est fonctionnel que tard la nuit à l'insu des personnes âgées et des chefs religieux de la commune. Nous avons su patienter jusqu'a 23h 30mn pour voir arriver les premiers clients. Les trois premiers clients Étaient des Kanuri et ils sont rentes en parlant leur langue kanuri.

A l'intervalle de 45mn nous avons vu l'arrivée de plusieurs personnes de communautés linguistiques différentes. En ce moment nous avons commencé à nous intéresser aux différentes conversations. Le climat qui prévaut dans le bar est celui de sympathie, de solidarité et surtout de taquinerie. Le cadre linguistique varie du fait que tous les jargons et les expressions linguistiques mixtes sont permis.

Nous avons pu relever des énoncés mixtes et des énoncés argotiques.

- Enonces mixtes hausa-zarma

/kande bagi yanzu-yanzu/

Verbe nom adv

Amener la biere maintenant

/ruwa n- ai gaba/

Nom connec pron verbe

L'eau connec je vouloir

Je veux de l'eau

- enonce mixte hausa-français

/ba ni cōsomasiō guda/

Verbe pron nom adj num

Donner moi consommation une

Donne moi une consommation

/dauko mini uvr/

Verbe pron nom

Prendre moi ouvre

Prends moi l'ouvre

Analyse de conséquences de bilinguisme au plan syntaxique

Dans cette partie nous évoquerons les structures des différentes langues parlées dans la commune urbaine de Tanout. Nous analyserons leurs interférences linguistiques, alternances codiques et emprunts lexicales du point de vue syntaxique.

- Cas de l'interférence linguistique

Si nous nous en tenons à l'exemple de la famille Maiga dans laquelle nous considérons l'énoncé suivant :

Ma si koy zore

/ma: si koy zore/

Ne part pas vers le dehors.

Ma (marque d'accompli)-si (negation)-koy (verbe)-zore (marque de lieu)

Schématiquement, nous avons :

Acc –neg-v-c.

Notons que cet énoncé zarma relevé de la phrase impérative. Donc, le sujet est sous-entendu ou invisible. Quand nous faisons un rapprochement avec les énoncés en français, nous constatons que cet énoncé en zarma a une structure syntaxique organisée en S V C (sujet, verbe, complément). Au cas de cette interférence linguistique dans cet énoncé, nous essayons de situer l'interférence par rapport à l'énoncé. Ceci dit, l'interférence est /zore/ prononcé par le locuteur

zarma. Ce lexème se trouve en position du complément comme prévu logiquement par la structure syntaxique. Si le zarma place l'interfère selon sa structuration, quelle était, donc la position de l'interfère dans sa langue d'origine ?

Nous avons ainsi demandé à un locuteur Hausa, langue dans laquelle /zore/ a été pris, de nous traduire l'énoncé. L'énoncé est traduit comme suit :

Kar ka je zaure

/ka:r ka je zaure/

Ne pars pas vers le dehors

Nous avons :/ka :r/(neg) :Ne ;/ka/(pronom pers.) :toi,

tu ;/je/(verbe) :partir ;/zaure/(n.c).

Ici, nous avons constaté une petite différence de prononciation, mais l'aspect le plus marquant est que le mot /zaure/ occupe la même position qu'à l'énoncé zarma.

En Hausa aussi cet énoncé a le même schéma syntaxique de : S V C. on peut donc déduire que sur le syntaxique, les interférences se font dans le respect de structures syntaxiques des langues.

- Cas de l'alternance codique

Pour ce cas nous considérons le même énoncé analysé au niveau de l'analyse phonologique. Pour cette partie syntaxique nous considérons l'alternance codique comme une stratégie conversationnelle utilisée pour établir, enfreindre ou détruire des limites de groupes ; pour créer, évoquer ou changer des relations interpersonnelles avec leurs droits et leurs obligations.

Nous considérons ainsi les énoncés suivants :

Ba ni pas

/ba: ni pas/

Fait moi passe

Ba (verbe)-ni (pers)-passe (nom)

Nous assistons à l'analyse d'un énoncé Hausa qui est structure S V C. dans cet énoncé nous analysons l'alternance codique du lexème « passe ».

Relevant de la langue française, le mot « passe » est en position du complément dans l'énoncé Hausa ci-dessus. Est-il en position logique dans son énoncé d'origine ?

En français comme nous l'avons si bien traduit nous avons : « Fait moi passe »

Dans cet énoncé « passe » joue la fonction du complément respecte le schéma SVC.

Au de l'alternance codique aussi, on n'assiste pas a une modification de structure syntaxique.

- Cas de l'emprunt lexical

Nous considérons ainsi l'énoncé suivant :

Bugo mini balo

/bugo mini ba: lo/

Envoie- moi la balle Bugo (verbe)-mini (pro pers)-balo(la balle)

Conclusion

Notre étude sociolinguistique urbaine est basée sur des séquences langagières recueillies à partir de l'enquête sur le terrain. Cela nous a permis d'expliquer la cohabitation de langues caractérisée par un bilinguisme. L'un fondant l'autre, la dynamique est situé dans la pratique langagière d'une « société ».

Les analyses nous montrent le champ des contacts possibles dont les locuteurs avaient utilisé pour mettre les langues en pratique. Les mélanges et la cohabitation entre les langues sont très clairement observés entre les langues locales d'une part et entre les langues locales et le français d'une autre. Les enquêtés utilisent les langues en pratique en faisant régulièrement des interférences ou utiliser beaucoup d'emprunts avec la construction des phrases structurellement incorrectes.

Les interlocuteurs ne maîtrisant pas les deux ou plusieurs langues, cela leur a permis de passer de l'une à l'autre dans un message en utilisant les mots de l'une dans les séquences énonciatives de l'autre tout en mélangeant les concepts. Les interlocuteurs utilisent les quelques mots qu'ils connaissent de l'une dans les séquences énonciatives de l'autre. Toute utilisation des mots entre les langues locales se fait toujours sans respecter les structures syntaxiques Sujet, verbe, objet connues dans l'une ou de l'autre langue. Nous notons,

enfin que la langue hausa est utilisée comme langue intermédiaire sous forme de langue véhiculaire entre les interlocuteurs parlant des langues différentes.

Bibliographie

- BOYER Henri (1991) : *Langages en conflit ; études sociolinguistiques* ; Paris ; *Logiques sociales*, L'Harmattan 213p.
- CALVET Louis-Jean, 2003 : *contact de langues, modèles, typologies, interventions* ; Paris, l'Harmattan, coll. « marges linguistiques », 284p.
- GOBARD Henri (1976) : *L'Aliénation linguistique. Analyse tétra-glossique* ; Paris ; Flammarion, 412p
- GUMPERZ John J. (1989) : *Sociolinguistique interactionnelle* ; Paris ; L'Harmattan et Université de la Réunion, 451p.
- HOUIS Maurice (1971) : *Anthropologie linguistique de l'Afrique Noire* ; Paris ; P.U.F, 196p.
- JOSHUA. Fishman (1971) : *la sociolinguistique, université de yoshiva, Paris, éditions Labor.160p.*
- JULIETTE Garmadi (1981) : *sociolinguistique, Payot Paris, 226p.*
- NAPON Abou (1988) : *monographie de la ville de Leo dans ses manifestations sociolinguistiques internes et externes, mémoire de maîtrise, Université de Ouagadougou, 61p.*
- NAPON Abou (1992) : *Etude du français des non-lettrés au Burkina Faso, 129p. 88*
- SAID Bennis, 2006, « *Contact de langues et de population au Maroc : entre idéal linguistique et idéal identitaire. Cas de la plaine du Tadla*(Rapport de Thèse de doctorat d'Etat) » pp. 217-229.
- WILLIAM. F.Mackey (1976) : *bilinguisme et contact des langues, édition Karthala, 538p.*